



VARENNES

## APPEL D'OFFRES

**PROJET :** Services professionnels – Reconstruction et enfouissement services d'utilités publiques d'un tronçon de la route Marie-Victorin et reconstruction complète des rues Thomas/Beaugard et Sainte-Marie

**DOSSIER :** SGN-2023-0101

La Ville de Varennes souhaite recevoir des offres de services professionnels en ingénierie dans le cadre d'un projet de reconstruction, d'intégration et d'enfouissement des services d'utilités publiques d'un tronçon de la route Marie-Victorin et de reconstruction complète des rues Thomas/Beaugard et Sainte-Marie.

**Prendre note que la réalisation de ce projet est conditionnelle à l'acceptation de règlements d'emprunts. Ce projet est de plus admissible aux programmes de subventions provincial et fédéral en matière d'infrastructures ainsi que d'Hydro-Québec pour l'enfouissement des services d'utilités publiques sur la route Marie-Victorin.**

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du **14 février 2023**.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation qualitative et quantitative prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue, une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative. Les enveloppes contenant le **FORMULAIRE DE SOUMISSION – PRIX SOUMISSIONNÉ** des firmes retenues seront ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes des prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes. Le contrat sera octroyé à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Les soumissions doivent être déposées en quatre (4) copies et présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposée à la réception de l'hôtel de ville au 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11 h le **16 mars 2023**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, le 14 février 2023,

La directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe,

M<sup>e</sup> Johanne Fournier, avocate, OMA